

N°17 Septembre 1995

BILLY 2000 ERCLAU

Bulletin municipal d'informations



Village fleuri :
quand les particuliers
font mieux que la collectivité

PAGE 4 et 5

Animation, fêtes et sport

- Un 14 juillet chaud! chaud!
- Le temps des livres
- Une soirée patronnée par les «Resto du Coeur»
- Agenda
- Sous le soleil : les vacances des enfants



PAGES 12 à 13



L'équipe municipale au travail

- Jeunesse - Travaux - Sécurité.
3 adjoints sollicités pour le bon déroulement de «l'opération jeunes»

PAGE 6

Qui êtes-vous ?

- Christophe Maliczak ?
... premier au bac de l'Académie de Lille.



PAGES 7 à 11

Dossier :

L'Endettement communal



- Pourquoi ?, comment ?, qui décide ?
- Un coup d'œil sur le budget 1994.
- Les réalisations possibles grâce à l'emprunt.
- Taxe d'habitation et taxe foncière, un taux communal stable.
- Exonérations et dégrèvements, des conditions à remplir.

PAGE 14

Les quartiers en chantier



- La quatrième place de Billy Berclau au concours des villes fleuries
- Rue du 8 mai... ça craque...

PAGE 15

La parole aux associations

- La reprise des cours : anglais, musique, gymnastique, danse, horaires et modalités d'inscription.



- On parle de nous dans "Nous"

PAGE 16

Info et brèves

- Le ramassage du verre
- Bientôt les nouvelles cartes d'identité
- Rubriq'Etud : les aides apportées aux étudiants.
- Horaires d'ouverture de la bibliothèque





Installé depuis le 18 juin, le Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider n'a pas attendu la rentrée pour se mettre au travail.

Il a fallu organiser, planifier, encadrer l'Opération jeunes ; 270 filles et garçons se sont investis pour faire la toilette d'été de la ville et assurer sa sécurité. Pour le plus grand nombre, ils ont accompli leur tâche avec un remarquable désir de bien faire et un sérieux dont je tiens à les féliciter. Notre ville, quand nous la parcourons est propre, coquette, agréable. Nos concitoyens ont pu profiter de leurs vacances en toute quiétude, leur propriété a bien été bien gardée.

C'est à tous ces jeunes et à leur encadrement que nous devons plus que jamais notre image de ville où il fait bon vivre.

Il a fallu enfin reprendre les gros dossiers : des contacts quasi permanents avec les grandes administrations et les représentants de l'Etat ont permis de relancer et de continuer les travaux d'assainissement, la construction des logements et l'étude de la situation préoccupante de la rue du 8 Mai.

Ce fut donc un été bien rempli avec le soleil en prime.

Il nous faut maintenant réfléchir à la mise en oeuvre des différents projets qui vous ont réunis autour de moi. C'est une tâche exaltante pour laquelle je mobiliserai toute mon énergie.

Bonne rentrée à tous.

Daniel DELCROIX, Maire.

Billy Berclau 2000
Bulletin d'information municipale

Directeur de publication : Daniel Delcroix
Comité de rédaction : Daniel Delcroix - Marcelle Boussemart
Administration : Daniel Delcroix - Mairie de Billy Berclau.
Conception graphique : Résonance Lille
Impression : Imprimerie Artésienne - Liévin
Crédit photographique : Pierre Bialais - Wingles
Illustrations : Yves Lelièvre - Périodicité bimestrielle
Dépôt légal - Septembre 1995. N°ISSN 1245 1460

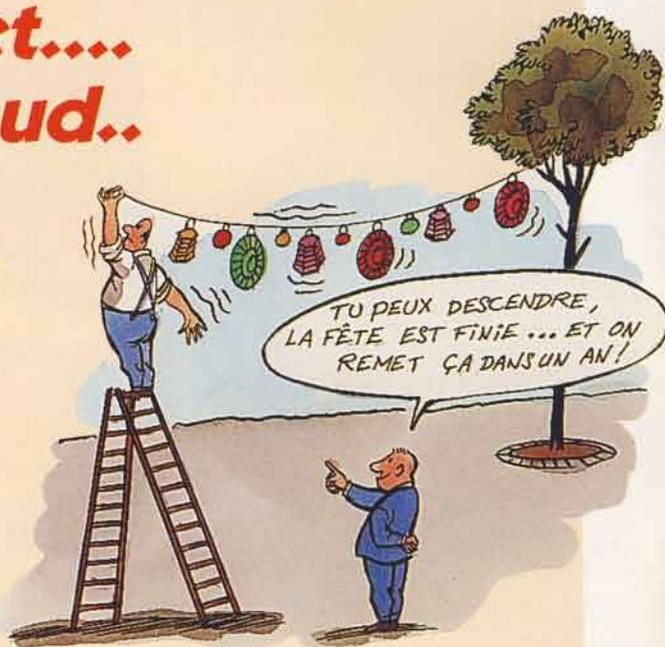
Fêtes du 14 Juillet... ce fut chaud, chaud..

Cette année encore, les manifestations se sont distinguées par leur qualité. Tout a commencé le 13 juillet à la salle polyvalente par la prestation du groupe «IMAGE» qui enchanté et déchaîna un public venu en masse.

Après ce spectacle, ce fut le traditionnel feu d'artifice qui illumina de mille étoiles colorées le ciel billy-berclausien.

Le lendemain, une kermesse réalisée par des garçons et filles de l'Opération Jeunes offrait aux amateurs l'opportunité de montrer leur talent sur les divers stands de jeux.

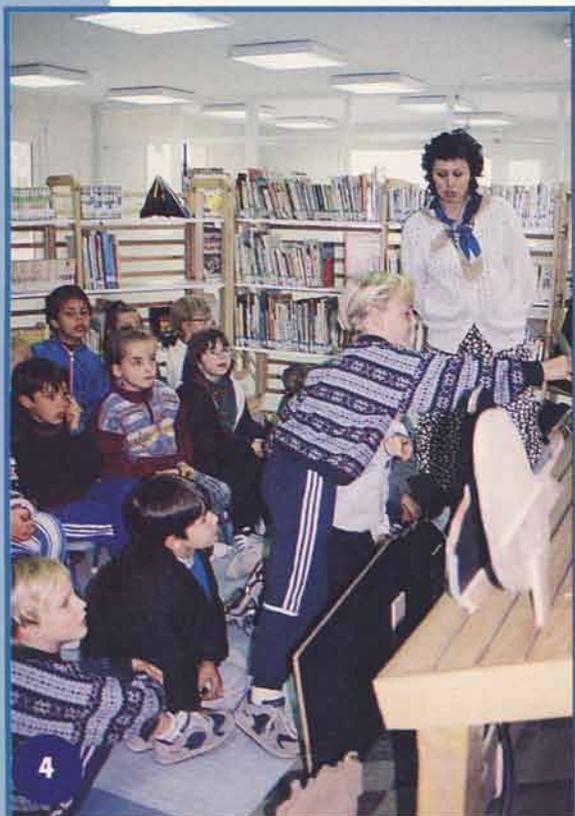
Ces festivités se terminaient les 15 et 16 juillet dans la cour de l'école J. Jaurès par une brocante, un repas animé et une envolée de ballons.



LE TEMPS DES LIVRES

Le temps des livres est une manifestation nationale qui a pour but la promotion de la lecture.

Depuis quelques années, la ville de BILLY-BERCLAU participe à cet effort. Faire prendre le chemin de la bibliothèque, initier au plaisir de la découverte et de la réflexion grâce à ces compagnons irremplaçables que sont les livres, tel en est l'objectif.



Cette année, hasard du calendrier, la garderie municipale fête ses dix années d'existence à la même date.

Il était donc tentant d'associer ces deux événements avec des animations à caractère culturel mais aussi convivial.

C'est ainsi que sont prévus :

Le vendredi 13 octobre : le vernissage d'une exposition regroupant les travaux manuels et les dessins des enfants et les photos retraçant les 10 ans de vie de ce service, qui, depuis sa création, connaît un succès amplement mérité. Ce sera aussi l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le nouvel espace mis à la disposition des enfants.

Le samedi 14 octobre : un magicien viendra émerveiller petits et grands

Le dimanche 15 octobre : une exposition de livres et une animation insolite par la troupe Utopie se dérouleront dans la bibliothèque.

Et pour clore le tout, le verre de l'amitié autour d'un gros gâteau.

UNE SOIRÉE À RÉSERVER

**LES RESTAURANTS
DU COEUR**
LES RELAIS DU COEUR

Le vendredi 13 octobre, un grand spectacle de danses roumaines sera donné à 20 heures 30 dans la salle des fêtes, par une troupe venue directement de ROUMANIE.

Cette soirée est patronnée par les Restaurants du Cœur.

L'initiative en revient au CCRES, Association Humanitaire, qui vient en aide aux pays en difficulté.

Le prix d'entrée est fixé à 10 F. La recette sera entièrement versée aux associations caritatives de ce pays.

Si la venue de ces danseurs et de ces danseuses contribue à tisser des liens d'amitié avec la FRANCE, c'est en même temps pour eux un moyen d'aider au développement de leur peuple.

AGENDA

Septembre

Dimanche 10

SORTIE BOTANIQUE organisée par la S.P.O.
sur le site Chico-Mendès
Rendez-vous sur place à 10 h

Dimanche 24

TRIAL RÉGIONAL MOTO UFOLEP
sur le terrain de moto-cross de la base de loisirs

du 15 septembre au 8 octobre :

EXPOSITION PERMANENTE
des peintures de
Mme BOUSSEMART
Reine-Marie,
artiste locale.



au Centre Culturel F. DOLTO

Octobre

Dimanche 1er

«LA PYRAMIDALE» 6 heures de V.T.T
sur la base de loisirs

les 10 - 11 et 12

BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER



organisée
par l'Association
des Familles
à la salle des fêtes

**Les vendredi 13, samedi 14
et dimanche 15**

Manifestations : LE TEMPS DES LIVRES
LA GARDERIE FETE SES 10 ANS
au Centre Culturel F. DOLTO

SPECTACLE DE DANSES ROUMAINES
à 20 h 30 à la salle des fêtes

Dimanche 14

FESTIVAL COLOMBOPHILE FRANCO-BELGE organisé par l'Amicale des Longs Cours
toute la journée à la salle polyvalente



ZOOM



Les Centres de Loisirs sous les auspices du soleil

Placé sous la responsabilité de MM. TRUPIN et HUBERT, le Centre de juillet accueillait 220 enfants. De nombreuses activités de plein air permettaient à chacun de profiter au maximum du temps magnifique (base de loisirs, campings...). Un voyage à BELLEWAERDE clôturait ce 1er mois de vacances.

En Août, ce fut M. TOP qui prenait la relève avec 145 enfants. Profitant des mêmes conditions atmosphériques, de nombreux campings étaient organisés.. à OLHAIN où les enfants pouvaient pratiquer une multitude d'activités (même les plus petits), ... du camping itinérant pour les plus grands. C'est ANVERS qui était choisi comme dernière étape de ce mois.

Les «jolies» colonies de vacances

Sardières, Loubejac, Tréboul, les Gorges du Verdon, la Grèce.... il n'y avait que l'embarras du choix pour ceux qui désiraient s'évader vers d'autres horizons. Ce sont au total 87 enfants qui partaient en août vers ces destinations.



Des vacances bien remplies même en restant à BILLY-BERCLAU.



départ pour la Grèce



départ pour Tréboul

Le plein de soleil et d'énergie pour une rentrée en super forme.



Christophe MALICZAK, lauréat du baccalauréat de l'Académie de LILLE

19,19 sur 20 de moyenne au BAC n'est pas chose courante à BILLY-BERCLAU. Etre classé 1er de l'Académie de LILLE et dans les 10 premiers au point de vue national, il y a de quoi être fier. Avoir des notes qui s'échelonnent entre 16 et 20 dans toutes les matières permet d'envisager la suite des études avec une certaine sérénité... Cependant Christophe MALICZAK, 17 ans et demi, qui habite à BILLY-BERCLAU dans la résidence «La Roseraie» reste un garçon simple, un peu étonné d'être subitement la vedette de la ville. Il n'affiche aucun triomphalisme et garde la tête bien plantée sur les épaules.

B.BERCLAU 2000 : pourrais-tu nous parler un peu de ta famille ?

Christophe Maliczak : Mon père est agent de maîtrise à la F.M., ma mère est programmeur et j'ai un frère plus jeune.

B.B 2000 : Quels sont tes rapports avec tes parents ?

C. M : J'ai toujours eu d'excellents rapports avec ma famille. Mes parents ont su m'aider dans mon travail au moins jusqu'en 4ème mais ils n'ont jamais été envahissants ni négatifs quand j'avais quelques échecs. Ensuite, ils se sont toujours intéressés à mon travail. Nous discutons beaucoup sur tous les sujets mais ils veillent toujours à me laisser des espaces de liberté. Seule ma mère m'empêchait de veiller trop tard dans la nuit quand j'avais beaucoup de devoirs.

B.B 2000 : Quelles sont tes matières préférées ?

C. M : Les mathématiques, la physique et l'anglais. Mais j'aime aussi le sport, c'est un excellent dérivatif. Je fais partie de l'équipe volley ball d'HAISNES. J'espère pouvoir encore pratiquer l'an prochain mais faire une classe préparatoire demande beaucoup de temps, nous verrons bien...

B.B 2000 : Pourrais-tu nous donner les secrets de ta réussite, conseiller les autres jeunes ?

C. M : Je ne me sens pas habilité à donner des conseils. Chacun est particulier, chacun a sa vie, son environnement, son passé. Ce qui est vrai pour moi ne l'est pas forcément pour d'autres. Ce que je peux dire, c'est que je crois au travail régulier. Il ne faut pas laisser de choses en arrière. Le BAC se prépare un peu comme une compétition, il faut se mettre en condition ; par exemple, à CONDORCET, nous étions toute une équipe de copains entre 6 et 20, pas toujours les mêmes. Nous discutons souvent sur les exercices qui nous étaient proposés. Le BAC est un examen pas un concours et l'entraide

reste possible. Ces discussions nous permettaient d'éclaircir des points que certains d'entre nous n'avaient pas compris et ensemble nous réussissions à résoudre toutes les difficultés. Mais il est certain qu'à l'approche de l'examen, il faut s'entraîner à travailler seul et en temps limité pour ne pas se laisser surprendre le jour J.

B.B 2000 : Quels sont tes rapports avec les autres jeunes ?

C. M : Au lycée, nous formions une équipe très soudée et nous aidions ceux qui avaient plus de difficultés. Bien sûr, il ne faut pas que les aides soient toujours du même côté. Chacun a des qualités et peut apporter aux autres. Il faut un équilibre. Dans ma classe de Terminale, cela s'est toujours bien passé, il y avait de l'émulation jamais de concurrence. Cela ne sera pas toujours comme cela malheureusement car lorsqu'on prépare un concours, il faut d'abord penser à soi, être un peu égoïste en quelque sorte.

B.B 2000 : Quels sont tes projets d'avenir ?

C. M : L'an prochain, je rentre au Lycée Faidherbe à LILLE dans une classe préparatoire aux Grandes Ecoles. Dans l'idéal, j'aimerais être chercheur en physique nucléaire. Mais il faut être très attentif à la conjoncture économique, ne pas s'engager dans des études qui ne déboucheraient sur aucun travail. L'emploi est quand même le souci majeur des jeunes d'aujourd'hui... avoir du travail est le seul moyen en s'insérer dans la société. Mais c'est un problème très compliqué. Beaucoup de paramètres entrent en jeu : les besoins de la société, l'évolution des techniques, le monde qui nous entoure d'où la difficulté d'appréhender l'avenir. Il faut rester vigilant, bien se renseigner et gérer une année à la fois.

B.B 2000 : Aimerais-tu partir à l'étranger ?

C. M : L'Angleterre est un pays qui me plaît beaucoup. Leur manière d'enseigner me séduit, mais l'équivalence des diplômes

n'est pas reconnue.. pas encore... peut être avec l'Europe ?

Les Etats-Unis ont d'excellentes universités, sans doute les meilleures du monde. Mais les études coûtent très cher ; il faut souscrire un prêt qu'il faudra ensuite rembourser ou se faire sponsoriser ce qui n'est pas évident.

Au Japon, sans vouloir critiquer, les mentalités sont sans doute très différentes des nôtres.

Je pense que quoiqu'on en dise, nous habitons une région qui a beaucoup d'atouts, en particulier celui d'être au carrefour de l'Europe. Il existe aussi chez nous une chaleur, un accueil, une convivialité qui sont reconnus. Il ne faut pas la dénigrer. C'est en y restant et en y travaillant qu'on lui rendra ses chances.

B.B 2000 : Quels sont tes loisirs préférés ?

C. M : En premier lieu, le sport mais j'aime aussi la télévision, la lecture, la musique, le cinéma.. et la détente entre amis en vacances.

B.B 2000 : Dans notre société, quels sont à ton avis, les côtés négatifs, les côtés positifs ?

C. M : Les côtés négatifs : la violence, le terrorisme, l'individualisme à tout coin.

Les côtés positifs : c'est que chacun a ses chances. Si l'on veut réussir, il y a l'école pour tous et en dehors de l'école, des lieux d'accueil où chacun peut échanger, partager quelque chose. Bien sûr, le climat familial, l'environnement sont pour certains des handicaps difficiles à franchir mais quand même chacun peut faire ce qu'il veut de sa vie.

Qui a dit que notre jeunesse n'était pas raisonnable ? Toute l'équipe de BILLY-BERCLAU 2000 te remercie Christophe pour cette leçon de courage tranquille et te souhaite de réussir dans tes entreprises futures.

L'endettement communal

MAIRIE.
BILLY - BERCLAU

DOSSIER

La rentrée est traditionnellement la période de l'année où l'on doit régler au percepteur le montant de sa taxe d'habitation, de sa taxe foncière sur les terrains bâtis et non bâtis. C'est une obligation qui n'est guère agréable et ce n'est pas sans mauvaise humeur que l'on s'en acquitte..

Aussi beaucoup de bêtises sont dites et les informations que l'on reçoit sont rarement précises, rarement correctes et rarement objectives.

C'est pour cela que bien que le sujet soit complexe, il est important qu'une mise au point soit faite sur le fonctionnement des finances communales.



BUDGET 94 RECETTES

Les recettes de fonctionnement
et d'investissement :

66 000 000 Frs

20,4%
Part des
dotations d'Etat

3,7% Autres
recettes

75,9%
Part des
impôts locaux

recettes
de fonctionnement

Part des Impôts locaux :
41 000 000 F



Part des dotations d'État

D.G.F. (dotation globale de fonctionne-
ment) : 2 700 000 Frs (5%)

Part versée par le SIZIAF

à la commune : 4 300 000 Frs (8%)

Compensation d'État : 4 000 000 Frs
(7,4%)

Autres recettes (cantine, garderie,...):
2 000 000 Frs (3,7%)



Pourquoi une ville

Le budget communal obéit aux mêmes règles et aux mêmes contraintes que celui d'une famille :

- d'un côté, les charges incontournables
- de l'autre, les dépenses qui permettent de s'équiper.

Pour faire face à ces dépenses, une ville encaisse pour l'essentiel :

- des dotations que lui alloue l'Etat
- les impôts locaux (taxes d'habitation, foncières sur les propriétés bâties et non bâties)
- les taxes professionnelles
- et, pour une moindre part, le produit provenant de l'exploitation de ses services : restauration scolaire, classe de neige,...

Lorsqu'est réglé l'ensemble des charges de fonctionnement : rémunération du personnel municipal et charges sociales, entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des écoles, de l'électricité, du gaz, des dépenses sociales, etc., la partie restante peut alors être affectée à l'équipement de la collectivité : constructions nouvelles, acquisitions, grosses réparations des bâtiments communaux, entretien et réparation de la voirie, etc..

Mais il va sans dire que cette partie restante est peu importante. Aussi, si la ville souhaite vraiment s'équiper, elle doit comme tout un chacun recourir à l'emprunt.

Le recours à l'emprunt : une pratique ancienne

Il existait déjà à la fin du XVIIIème siècle. Depuis, la procédure n'a cessé d'être assouplie. Depuis le 2 mars 1982, les communes ont pratiquement toute liberté pour souscrire un prêt. Elles sont même autorisées à emprunter en devises étrangères.

Il serait donc paradoxal de leur reprocher aujourd'hui d'user d'une faculté qui leur a été offerte par l'ensemble des Gouvernements depuis le XIXème siècle.

Emprunter ou stagner

L'Etat n'a cessé de transférer de nouvelles compétences aux collectivités locales. Ces compétences se sont traduites forcément par des charges nouvelles et des dépenses supplémentaires.

Parallèlement, l'Etat n'a cessé de réduire ses dotations aux communes. Il est donc devenu de plus en plus difficile de dégager des ressources suffisantes pour financer les travaux.

Qu'a t-on pu réaliser grâce à l'emprunt ?

Quelques exemples :



oui, il fut emprunté pour l'embellissement de la ville et la reconstruction des chaussées.



oui il fut emprunté pour la construction de la cantine, de la garderie, du Centre Culturel



oui il fut emprunté pour les travaux de rénovation de la Mairie, du Centre d'Animation Sociale

se s'endette t-elle ?

d'équipements. L'alternative est alors

- de ne pas emprunter et stagner
 - d'emprunter et d'affirmer par là la volonté de la ville de se doter de tous les équipements publics que le citoyen est en droit d'attendre.
- C'est ce second choix qu'effectuent les 9/10 des villes françaises et que BILLY-BERCLAU revendique aujourd'hui : son taux d'endettement prouve l'importance des réalisations municipales.

Militer pour un retour à des taux d'intérêts moins chers que ceux du marché

Ce qu'il faut dénoncer, c'est la cherté des prêts qui sont consentis aux communes.

3 raisons expliquent les avantages d'un retour pour les collectivités à des taux d'intérêts privilégiés :

- 1) les communes sont des débiteurs toujours solvables ; les banques sont ainsi assurées d'être toujours remboursées ce qui n'est pas toujours le cas avec d'autres emprunteurs.
- 2) les volumes empruntés sont importants et donc attractifs pour les établissements bancaires
- 3) Ces prêts servent à la réalisation d'équipements publics lesquels par définition n'offrent aucun caractère de rentabilité.

Mais BILLY-BERCLAU peut être fière de ses choix. Ils ont permis d'offrir des équipements variés à la population et de lui donner une place de choix parmi les communes environnantes.

En outre, ne l'oublions pas en ces temps de chômage, ils ont soutenu l'activité du secteur «bâtiment» permettant de maintenir de nombreux emplois.

Différentiel existant entre l'inflation et le taux d'intérêts proposé aux communes

Quelques exemples

1973 : emprunt pour l'aménagement de la rue J.Guesde et des Castors

Taux : 7,75 % en 30 ans

Taux d'inflation : 8,5 %

Différentiel : - 0,75 points

1976 : emprunt pour la construction de l'école maternelle

Taux : 10,75 % en 30 ans

Taux d'inflation : 9,9 %

Différentiel : - 0,85 points

1994 : emprunt pour la construction de la garderie

Taux : 8,60 % en 15 ans

Taux d'inflation : 1,60 %

Différentiel : + 7 points.

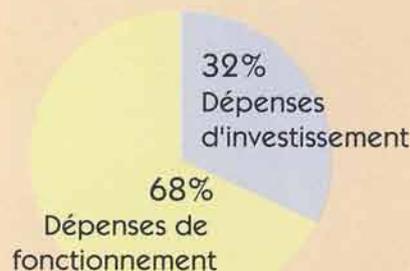
L'avènement de l'Europe permettra peut être d'en revenir à des taux moins chers par la mise en concurrence qu'elle suppose entre des établissements financiers avec leurs homologues européens.

Conclusion

En somme, il en est d'une commune comme d'un particulier : les prêts qu'il contracte pour acheter une maison, une voiture, un équipement ménager, n'ont rien que de très normal. Le tout est de veiller à ce que la somme des remboursements soit raisonnable et en rapport avec les revenus de la commune.

BUDGET 94 DEPENSES

Dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris zone industrielle) : 66 000 000 F

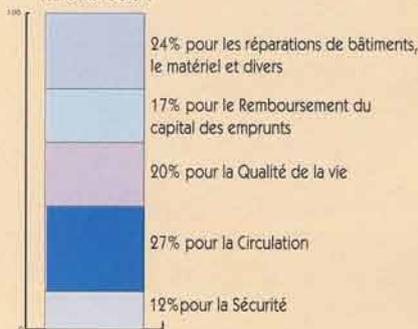


calculs faits hors zone industrielle

Dépenses de fonctionnement : 25 757 986 F (hors zone industrielle)



Dépenses d'investissement : 12 026 086 F



Endettement par habitant : 6 561 Frs en 1994

Pour mémoire, il faut savoir que les villes en difficulté ont un endettement supérieur à 40 000 Frs/habitant.

Attention aux comparaisons !

Alors on parle de-ci, de-là d'endettement important de telle ou telle commune. On parle d'endettement exprimé en francs par habitant. On se réfère à la «moyenne». On dénonce son voisin qui fait pire ou mieux !

Ces comparaisons n'apportent aucun enseignement réel sur la situation de la commune car il faudrait alors aussi comparer la capacité de la collectivité à rembourser ses emprunts. Comme pour les citoyens ordinaires, certains peuvent emprunter plus que d'autres suivant leurs ressources.

Ces moyennes et comparaisons diverses font un peu penser aux sondages : la démarche dans les deux cas présente le même sérieux de technicité, la même apparence scientifique mais leur fiabilité est à mettre en doute.

Qu'a t-on pu réaliser grâce à l'emprunt ?



Valeur locative

Ces taux s'appliquent à la valeur locative de l'habitation qui est réévaluée chaque année (environ 3% d'augmentation). Il s'ensuit donc obligatoirement une hausse du montant à payer, même s'il n'y a pas eu (ou peu) d'augmentation de taux.

Il faut savoir que la valeur locative est définie tous les ans par le Ministère du Budget.



Pourquoi une ville s'endette t-elle ?



Qui décide de l'endettement municipal

C'est au Maire qu'incombe la préparation du budget qui est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal.

Le vote du budget doit intervenir avant le 31 mars de chaque année ; c'est le budget primitif. Le budget supplémentaire quant à lui est voté avant le 31 décembre de l'année ; c'est un acte de régularisation.

Le compte administratif est voté avant le 30 juin de l'année suivante (en même temps que le compte de gestion établi par le percepteur). Il reprend toutes les recettes et les dépenses de l'année écoulée.

Le rôle des commissions municipales.

Les commissions municipales sont chargées par le Maire, d'étudier les grands dossiers et la plupart des questions qui sont soumises au Conseil Municipal, notamment les finances, l'urbanisme mais aussi les questions relatives à l'action sociale, les fêtes...

Ce travail est très important puisqu'il permet de présenter au Conseil Municipal des affaires «dégrossies» où les différentes tendances du Conseil qui sont présentes dans ces commissions ont pu faire valoir leurs remarques. Le travail du Conseil Municipal doit, en principe, s'en trouver allégé.

Bien entendu, comme toute délibération, le budget est ensuite soumis au visa de Monsieur le Sous-Préfet.

Courbe d'évolution du taux communal de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties



Il existe aussi

- le taux fixé par le département : T.H aux environs de 5,8% - TFB aux environs de 6,9%
- le taux fixé par la région : T.H environ 2,3% - TFB environ de 23%
- le taux fixé par les syndicats intercommunaux : T.H environ 0,7% - TFB environ 1,5%

Exonération ou dégrèvement total pour l'habitation principale

Certaines personnes peuvent bénéficier d'un «dégrèvement» soit total (exonération), soit partiel de ces impôts locaux sous certaines conditions.

Appliqués d'office par l'Administration fiscale, ces dégrèvements peuvent aussi être demandés par voie de réclamation si l'avis d'imposition reçu n'en a pas tenu compte.



(situation au 1er janvier de l'année d'imposition, soit 1995)

Exonération ou dégrèvement total		CONDITIONS	
	personnes concernées	de ressources	d'habitation
Pour la Taxe d'habitation	<i>il faut</i> • être âgé de plus de 60 ans ou • veuf ou veuve quel que soit l'âge ou • invalide ou infirme ne pouvant subvenir à ses besoins par le travail ou • bénéficiaire du RMI (1) ou • titulaires de l'allocation supplémentaire du FNS ou • titulaires de l'Allocation aux adultes handicapés	ET ne pas être passible de l'impôt sur le revenu au titre de 1994	ET • occuper seul(e) l'habitation principale ou • avec des personnes à charge • avec d'autres personnes non imposables - titulaires du Fonds National de Solidarité - enfants majeurs inscrits comme demandeurs d'emploi (2) et dont les ressources n'excèdent pas le RMI
	Pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties		

(1) Au premier janvier de l'année de l'imposition ou devenu attributaire avant la date limite de paiement de la cotisation de la taxe d'habitation

(2) Au premier janvier de l'année à la taxe d'habitation ou à la date limite de paiement de la cotisation

Dégrèvements partiels

- les contribuables non Imposables sur le Revenu (I.R.) au titre de l'année 1994 et qui occupent leur habitation dans les conditions énumérées ci-dessus sont dégrévés d'office d'une partie de la taxe (excédant 1 872 F).
- les contribuables faiblement imposables, dont la cotisation IR en 1994 n'excède pas 1 750 F sont dégrévés d'office de la moitié de la taxe 1995 qui dépasse 1 872 F.
- les autres contribuables qui ne peuvent bénéficier de ces mesures, mais dont la cotisation IR 1994 n'excède pas 16 937 F peuvent être dégrévés pour la fraction de la Taxe d'Habitation qui dépasse 3,40 % de leur revenu (limité à 50 % de la partie supérieure à 1 872 F)

A noter : le dégrèvement n'est pas accordé s'il est inférieur à 50 F.

Où
s'adresser ?

Il est préférable de contacter le
CENTRE DES IMPOTS
de BETHUNE

pour toutes les questions relatives aux limites citées, aux revenus à prendre en considération, personnes à charge... afin de déposer une réclamation complète (avec copies des justificatifs) surtout en cas de demande de mesure gracieuse.

En effet, si vous n'entrez dans aucune des catégories énumérées alors que votre situation relève déjà par exemple de l'Aide Sociale en raison de très faibles ressources (cela peut concerner les personnes de moins de 60 ans, non RMistes), très faiblement indemnisées ou en fin de droits ASSEDIC et ayant à payer une T.H. s'élevant à 1500 par exemple), vous pouvez solliciter auprès du CENTRE DES IMPOTS une demande de dégrèvement gracieux.

Si vous demandez de simples délais de paiement, c'est à la

PERCEPTION de DOUVVIN qu'il faut vous adresser dès réception de votre feuille d'impôts locaux, sans attendre la date limite avant majoration.

Pas de repos pour les élus chargés de l'Opération Jeunes

Trois adjoints étaient particulièrement sollicités durant ces congés annuels... et pour cause.



M. Daniel MONTEL



M. Adolphe BERNARD



M. Bernard MILLE

L'un est chargé de la jeunesse : **M. Daniel MONTEL** ; à lui, la responsabilité d'organiser, de planifier les différentes phases de l'Opération Jeunes.

Le second est chargé des travaux, des bâtiments publics et du personnel technique : **M. Adolphe BERNARD** ; sur lui reposent la coordination et le suivi des travaux à réaliser en liaison avec les services techniques municipaux.

Le troisième est chargé de la sécurité : **M. Bernard MILLE**. Qui dit sécurité pendant les vacances dit surveillance accrue des habitations désertées par ses résidents.

Du travail, il n'en manquait donc pas en ces mois de juillet et d'août pour les quelques 270 garçons et filles inscrits à l'Opération Jeunes.

De nombreux bâtiments publics, le beau temps aidant, ont bénéficié du coup de pinceau estival.

A l'école J.JAURES

- peintures extérieures, nettoyage complet des abords, traçage du terrain de basket, de 2 marelles et d'un terrain de jeux sous le préau

A l'école maternelle C. DEBUSSY

- nettoyage complet des locaux
- réparations diverses (menuiseries, électricité...)
- création d'un espace vert à la place du bac à sable
- remise en peinture de la salle de jeux

A l'école J.POTEAU

- peintures intérieures refaites totalement dans deux classes
- pose de doubles rideaux dans toutes les salles
- confection d'un sautoir

Le presbytère

- réparations des menuiseries et persiennes puis remise en peinture extérieure
- nettoyage et rangement du garage
- nettoyage de tout l'environnement

Le stade

- remise en peinture de tous les locaux (vestiaires, buvette) - intérieur et extérieur
- peinture de la main courante et des buts
- rejointoiement du mur de la tribune



La toilette d'



Du point de vue de la sécurité

La salle d'haltérophilie

- peinture du vestiaire

Les locaux de l'ancienne cantine

- piquetage, rejointoiement de toute la façade du bâtiment

Le hangar derrière la Mairie

- nettoyage complet et marquage au sol pour le parcages des véhicules

Cimetières

- désherbage complet et débroussaillage

Chapelle de Billy :

- remise en état (extérieur et intérieur)

Sur les routes:

- remise en peinture des signalisations routières au sol (passages piétons...)

Les Espaces verts :

Les équipes occupées aux espaces verts avaient en charge l'entretien, l'amélioration des zones vertes de la commune

- arrosage et entretien quotidiens de tous les bacs à fleurs.
- entretien des chemins piétonniers, voyettes, jardins municipaux

Au Beau Marais :

- agencement d'une passerelle et d'une aire de pique nique
- débroussaillage et désherbage du site

Aux entrées de la ville :

- fauchage des hautes herbes le long des rampes des ponts, aux abords des entrées de ville ...
- rénovation et remise en peinture du Christ.

De nombreux autres «petits» travaux ont été réalisés mais il serait difficile de tout répertorier.

Bien entendu, ces jeunes étaient placés sous la responsabilité technique en juillet de M. Jean Baptiste LENOIR et en août de M. Bernard DUPIRE.

Réitération des patrouilles pédestres et en voiture... avec toutefois cette année, une innovation par des patrouilles en VTT.

Elles avaient pour mission :

- la surveillance des maisons dont les propriétaires avaient signalé leur absence en Mairie
- la surveillance accrue de certains points chauds
- les rondes de prévention et de dissuasion, tout problème étant immédiatement signalé au Brigadier chef Principal de la Police Municipale pour intervention.

Ils assuraient quotidiennement les entrées et sorties du Centre de Loisirs.

Signalons que ces jeunes ont participé à la bonne marche des festivités du 14 Juillet et qu'ils ont prêté leur concours pour assurer la circulation lors du moto-cross des 26 et 27 août.

Une partie de leurs tâches consistait également d'une part, à relever les terrains incultes et avertir leur propriétaire sur la réglementation relative à l'échardonnage et d'autre part, à tenir, par roulement, une permanence au bureau de la police municipale leur permettant de recevoir les doléances des habitants de la commune et de rédiger les rapports des constats effectués.

AVIS AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Les permanences de M. Michel HENNEBELLE, Adjoint chargé de l'Emploi reprendront tous les vendredis à partir de 17 heures au Centre d'Animation Sociale - 1er étage.



été de la ville

Quatrième ! Telle est la place obtenue par notre commune lors du classement des villes et villages fleuris 95 (de 1001 à 5000 hab.). L'une des observations du jury portait sur «la bonne participation des particuliers au fleurissement». Il va sans dire que l'amélioration de notre environnement est l'affaire de tous et de chacun ; la Municipalité poursuit son effort en faveur d'un embellissement des lieux publics ; de même, on note un plaisir certain d'une grande partie de notre population à l'amélioration de son propre cadre de vie.. le résultat du concours des maisons fleuries est là pour l'attester...participation de plus en plus nombreuse mais surtout de plus en plus de qualité et de diversité dans les décors floraux.

BILLY-BERCLAU : ville fleurie



UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE DANS LA RUE DU 8 MAI

Depuis quelque temps, des affaissements sont constatés dans une dizaine de maisons de la rue du 8 Mai (lézardes, fissures dans les murs...).

La Municipalité, alertée par les riverains, a demandé dernièrement une expertise géologique du secteur (sondages allant de 8 à 20 m de profondeur).

Cette étude révèle qu'une partie des habitations est située non loin du lit de l'ancien canal, qui, à la fin du siècle dernier, a été comblé par divers matériaux. Le mauvais compactage de ces remblais, la nature du sous-sol à cet endroit composé en majorité de lentilles de tourbe (couches pouvant atteindre 7 m) rendent ces terrains sensibles aux phénomènes des saisons et aux vibrations de sources diverses. Les périodes de pluies abondantes et de fortes sécheresses que nous connaissons depuis plusieurs années seraient à l'origine de ces désordres. La tourbe se compacte, se tasse et produit ainsi des mouvements de terrain en sous-sol, entraînant un déséquilibre du sol en surface et donc des maisons.

Un dossier «catastrophe naturelle» est en cours de constitution.



photo Voix du Nord du 23 juillet 1995

M. Michel DELPUECH, Sous-Préfet de BETHUNE accompagné de M. DELCROIX, Maire, de la commission de travaux et des techniciens concernés se sont rendus sur place en juillet dernier pour juger des dégâts occasionnés dans les habitations.

Une solution financière semble donc être trouvée ; restent les remèdes techniques à y apporter.

La reprise



Cours d'anglais

Débutés en mars dernier, les cours d'anglais ont connu un réel succès. Ils s'adressent à toute la population de notre commune et se divisent en plusieurs catégories

- cours d'initiation pour les CE1 et CE2,
- cours de soutien et d'approfondissement pour les collégiens et lycéens,
- cours d'initiation, de soutien et d'approfondissement pour les adultes.

La reprise a donc lieu le **lundi 11 septembre** au Centre Culturel Françoise Dolto.

Ecole municipale de gymnastique

Inscription et réinscriptions à la salle L. Lagrange.

Horaires des cours

- filles de 6 à 11 ans (CP au CM2) : mardi de 16 h 30 à 17 h 45
- maternelle (nés en 1990) : mercredi de 9 h à 10 h 30
- maternelle (nés en 1991, 1992 et 1993) : mercredi de 10 h 45 à 12 h
- garçons de 6 à 11 ans (CP au CM2) et catégorie honneur filles : jeudi de 16 h 30 à 17 h 45

Ecole de musique

Les inscriptions sont prises à partir du **mercredi 6 septembre** à 14 heures - salle de répétitions (derrière la Mairie).



Ecole de peinture

Les cours ont repris depuis le 2 septembre. Les amateurs sont invités à se rendre dans la salle réservée à cette discipline ; au Centre Culturel F. Dolto, le **samedi de 14 h à 18 h**

Cours de guitare

Ceux-ci suivent les cours de peinture - même lieu - dispensés de 18 h à 19 h

Association «Sports et Loisirs « LES CYTISES

Les cours de danse et gym ont redémarré depuis le mardi 3 septembre à la salle du «Mille Club» (face à l'école maternelle). Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous adresser sur place aux horaires suivants :

mardi :

- de 18 h à 19 h : gym danse pour adultes et adolescents
- de 19 à 20 h : cours de gym intense pour adultes et adolescents

mercredi :

- de 18 h 15 à 19 h 15 : cours de danse moderne et folklorique pour adultes
- de 19 h 15 à 20 h 15 : cours d'aérobic

samedi :

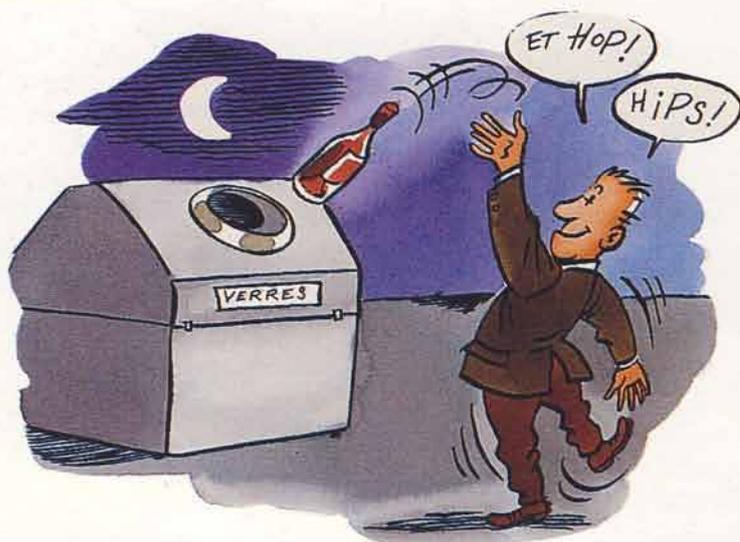
- de 14 h à 15 h : cours de danse moderne pour adolescentes
- de 15 h à 16 h cours d'aérobic pour adolescentes
- de 16 h à 17 h cours de danse pour enfants (4 à 7 ans)
- de 17 h à 18 h : cours de danse pour enfants (8 à 11 ans)
- de 18 h à 19 h : cours de danse pour enfants (12 à 16 ans).

BILLY-BERCLAU à l'honneur dans le magazine national "NOUS"

Extrait de l'article paru dans le magazine «NOUS» n° 127 «Peintres dans la rue»

BILLY-BERCLAU, petite ville de 4200 habitants, à la frontière du pays minier, est le témoin direct des grandes mutations économiques qui ont bouleversé le pays. Les mines, c'est terminé.(...).Le travail maintenant ce n'est plus ni la mine, ni les champs, la seule grosse entreprise d'aujourd'hui c'est la «Française de Mécanique.(...). Il y a une dizaine d'années, la Municipalité, fatiguée de voir la vie associative incapable d'organiser autre chose que des banquets, réunit les présidents en leur demandant de faire preuve d'un peu d'imagination pour animer la vie communale. Reine Marie BOUSSEMART, responsable de l'Association des familles (CSF) et artiste-peintre à ses heures, propose une initiative originale. Les artistes peintres de la région et ils sont traditionnellement nombreux dans cette région minière, sont invités à exposer leurs oeuvres devant les badauds, dans la rue. A peine secs, ces tableaux sont rassemblés et le jour même, ils font l'objet d'une remise de prix puis sont mis en vente. Et ça marche depuis maintenant 10 ans. Dans le même temps, un marché aux fleurs s'étire le long de la rue principale ajoutant quelques touches de couleurs à l'imaginaire des artistes. En 1995, la Municipalité, profitant de cette animation qui attire du monde, a organisé un salon des métiers de la sécurité. Entre la Police, les pompiers, la Croix-Rouge et les arts martiaux, la CSF a glissé son stand de défense des consommateurs. Histoire de montrer qu'en joignant l'utile à l'agréable, avec un zeste d'imagination et une dose de goût, une association familiale peut avoir un rôle moteur dans la vie de la Cité.





Ramassages

Les dates des ramassages des verres, papier et encombrants ne subissent pas de changement pour le dernier trimestre. Ainsi

Verres et papier

(1er mardi du mois)
Septembre : mardi 5 -
Octobre : mardi 3
Novembre : mardi 7 -
Décembre : mardi 5

Encombrants

(2ème mercredi du mois)
Septembre : mercredi 13
Octobre : mercredi 11 -
Novembre : mercredi 15 -
Décembre : mercredi 13.

Cartes nationales d'identité

Bientôt les nouvelles cartes nationales d'identité sécurisées.

Le Département du Pas-de-Calais devrait être raccordé au réseau le 6 novembre prochain.

La nouvelle carte sera de dimension facile à manier (105 mm x 74 mm), recouverte de films plastiques.

Les sécurités et protections ont été renforcées afin que toute tentative de falsification soit facilement décelable. L'apposition de l'empreinte deviendra également obligatoire.

En contrepartie, les circuits de fabrication, les modes d'enregistrement et de gestion deviennent plus complexes et les délais de délivrance seront donc accrus (Mairie - Sous-Préfecture - Centre de traitement et de production - puis chemin inverse pour le retour). Un délai de 15 jours sera donc nécessaire.

Respectons le voisinage

Plusieurs personnes se plaignent du bruit occasionné par un dépôt trop matinal de verres dans les containers.



Il est vrai que 5 heures du matin est un peu tôt pour réveiller les riverains proches de ces containers

Respectons donc la tranquillité de chacun.

Avis aux lecteurs

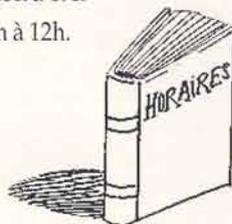
Située dans les nouveaux locaux du Centre Culturel Françoise DOLTO, la bibliothèque connaît un regain d'activités.

Rappel des horaires :

Lundi au jeudi de 14 h à 17h

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 10h à 12h.



Rubriq' études

Bourses communales

Les certificats de scolarité de l'année scolaire 94/95 peuvent encore être déposés à l'accueil de la Mairie. Celle-ci s'adresse aux collégiens et étudiants exceptés ceux fréquentant les C.E.S. d'AUCHY et DOUVIRIN.

Bourses départementales

Les dossiers sont à retirer dès à présent en Mairie (élèves collégiens uniquement) et devront être rendus complétés avant le 10 octobre.

R.M.E.

(Revenu Minimum Etudiant)

Cette aide concerne les étudiants titulaires du BAC et poursuivant leurs études.

Les dossiers sont disponibles dès à présent en Mairie où toute information vous sera donnée.

La carte «CAMPUS»

un plus pour les étudiants.

Le Conseil régional, depuis 1992, prend en charge à hauteur de 50 % pour tous les étudiants et de 100 % pour les étudiants boursiers, le coût de l'abonnement «étudiant» pour les déplacements réalisés sur le réseau du Transport Régional (T.E.R) entre le domicile et le lieu d'études dans la région Nord/Pas-de-Calais.

Il suffit à tout étudiant souhaitant bénéficier de cette mesure de retirer dans les gares SNCF du Nord et du Pas-de-Calais leur dossier (demande de prise en charge «Campus» et d'abonnement «Etudiant» SNCF) N'hésitez pas à vous informer auprès des gares.